

du gouvernement actuel. La même chose s'applique à toutes les grosses compagnies, étrangères ou non, à qui l'on accorde des privilèges irraisonnés et des tolérances frisant presque la complicité.

À la suite de toutes ces tolérances, de tous ces oublis volontaires, on s'en vient dire à la Chambre que l'honorable ministre des Finances ne peut pas boucler son budget et qu'il lui faut taxer le travailleur au lieu de taxer l'exploiteur.

Au dire du nouveau ministre, il ne faut plus parler d'impôts ni de taxes, mais de «progrès social». C'est là, monsieur l'Orateur, la trouvaille du jour et cette découverte doit être le résultat des recherches du personnel du ministère des Finances, où l'on retrouve au moins des spécialistes dans le domaine financier. Mais que le ministre se rassure, car elle ne produira pas les effets qu'il en attendait, car le travailleur a compris, depuis longtemps, que tout impôt équivaut à une taxe et que le soi-disant progrès social équivaut lui aussi à une taxe qui viendra grignoter encore davantage sa paie.

N'étant pas un expert raffiné dans le domaine financier, je préfère me baser sur des preuves pour appuyer mes avancés. Je voudrais donc lire un extrait d'un éditorial publié le 23 octobre 1978, à la suite de la présentation du budget.

Une voix: 1968?

M. Gauthier: Oui, 1968; c'est un peu plus jeune! Je cite donc:

Malgré les désirs exprimés lors de la dernière campagne électorale par l'équipe libérale, dirigée par M. Trudeau, de réduire les dépenses gouvernementales, afin de présenter un budget équilibré et, malgré certaines réductions de dépenses effectuées depuis la prise du pouvoir, le gouvernement fédéral enregistra cette année un déficit de 675 millions de dollars. De plus, le ministre des Finances a dû, pour réduire l'ampleur de ce déficit, imposer de nouvelles taxes et en augmenter d'autres. C'est ainsi qu'un impôt supplémentaire de 2 p. 100, dit de «progrès social», frappera tous les contribuables. Par ailleurs, les corporations devront payer leurs impôts deux mois à l'avance...

Si un autre ministre entre en fonction, je crois bien que les compagnies—et j'en sais quelque chose, car je suis propriétaire d'une compagnie—seront obligées de payer leurs impôts un an à l'avance pour donner une chance au ministre des Finances. Peut-on s'imaginer le casse-tête des directeurs de compagnies!

...les compagnies d'assurance seront maintenant assujetties à l'impôt corporatif; les banques et compagnies de prêts hypothécaires verront leurs réserves non-taxables diminuées de moitié, alors que les sociétés pétrolières et minières seront soumises à des contrôles sur leur allocation non-taxable, dite «d'épuisement». Pour résumer, il s'agit d'un budget sévère qui affectera la vie économique de tous les Canadiens.

[M. Saltsman.]

• (8.40 p.m.)

Grâce à ces nouveaux impôts et à l'augmentation de taux de certains autres, le ministre des Finances, M. Benson, a la ferme intention et prévoit de pouvoir équilibrer le budget pour l'année financière 1969-1970. Optimiste, il présume même un excédent des revenus sur les dépenses de 5 millions de dollars. Devant ces avances, les contribuables ont raison d'être perplexes et même pessimistes car, en mars dernier, le gouvernement prévoyait des dépenses de 10 milliards 225 millions. Quelques mois plus tard, le gouvernement se rendait compte que ses déboursés seraient de 446 millions plus élevés; mardi, en annonçant que le total des dépenses atteindrait 10 milliards 780 millions, M. Benson faisait état d'une autre augmentation supplémentaire des dépenses gouvernementales de l'ordre de 109 millions pour la présente année fiscale et ceci n'est pas encore le bilan définitif pour 1968-1969. On constate donc qu'il y a eu une hausse nette de 555 millions sur les prévisions budgétaires faites par l'ex-ministre des Finances, M. Sharp, il y a huit mois. En tenant compte de ces incroyables erreurs de prévision, auxquelles une entreprise ne pourrait survivre, quelle crédibilité peut-on accorder aux déclarations d'intention du gouvernement pour l'avenir, c'est-à-dire de restreindre, de compresser les dépenses gouvernementales et d'arriver à un budget équilibré? Les prévisions de M. Sharp, en février dernier, et l'augmentation presque incontrôlée des dépenses par rapport aux dites prévisions, voilà des exemples qui caractérisent bien l'efficacité de la planification gouvernementale. Une fois de plus, donc, le gouvernement fédéral présente un budget inflationnaire dont les effets touchent tous les consommateurs, les pauvres comme ceux qui le sont moins ou pas. Les emprunts qu'il devra effectuer pour combler son déficit accentueront la poussée inflationnaire et les nouvelles taxes feront augmenter les biens de consommation. Plus les budgets se suivent, à tous les niveaux de gouvernements, plus ils se ressemblent.

C'est toujours la même chose, comme je le mentionnais au début de mes remarques. J'ai également en main un extrait du *Journal de Montréal* intitulé «La hausse de 2 pour cent est un hold-up».

Il s'agit ici, monsieur l'Orateur, de l'opinion des centrales ouvrières, et je cite:

Le président de la F.T.Q., M. Louis Laberge, a commenté hier le budget présenté mardi soir aux Communes par le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson.

M. Laberge, qui n'y est pas allé de main morte, a déclaré et nous citons: «La hausse de deux pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers, avec son plafond de \$120, est un véritable hold-up perpétré aux dépens des gens à revenus modestes par un gouvernement qui vient de se faire élire frauduleusement au nom de la «société juste».

Et si le ministre veut connaître l'opinion du peuple, il n'a qu'à lire les journaux. Dans *La Presse* du 24 octobre, on peut lire:

«Les petits paient encore pour les pots cassés».

«Un budget, c'est toujours la même chose, les petits paient pour les pots cassés»... Voilà l'opinion d'une personne rencontrée, hier matin, à la sortie du métro Place-d'Armes, qui résume bien l'impression générale de la population...